



COMPTE RENDU de la réunion du comité social d'administration local - Formation spécialisée (CSAL-FS) du 21/09/2023

Pas de déclaration liminaire

Point 1 – Règlement intérieur et formation des Présidents (Information)

Madame la Présidente informe les représentants du personnel que le règlement intérieur de la nouvelle instance CSA-FL a été adopté en février 2023 par la DGAFP. Un calendrier de formations doit être mis en place le 6 juillet et la communication, en local, se fera sous 15 jours. Au national, il est déjà prévu un groupe de travail le 29 septembre pour une adoption en CSA Réseau le 16 octobre, Monsieur, Espinat, Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, précise que la formation des représentants du personnel qui se fera, au plus tard, dans le courant du premier semestre 2024.

Point 2 – DUERP (Information)

Un groupe de travail s'est réuni le 12 juillet pour actualiser le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Madame la Présidente a voulu passer directement au vote du Plan Annuel de Prévention (PAP) découlant du DUERP. Les **représentants de la CGT** lui rappellent que tous les membres de la Formation Spécialisée (FS) n'étaient pas présents à ce GT, Ils avaient donc des remarques à porter à l'attention de la réunion du jour.

A la lecture du document, il apparaît qu'il y a encore des chefs de service qui n'ont pas saisi l'importance du DUERP et qui se sont contentés de faire du « copier-coller » des années précédentes. M. Espinat a rappelé que le DUERP est une disposition du Code du Travail et que sa mise à jour est primordiale pour recenser les risques aux agents. D'où l'importance de l'appel à la contribution des agents à la mise à jour annuelle du Document.

Les représentants CGT constatent que la moitié du DUERP font référence à des Risques Psycho-Sociaux (RPS) dont une forte proportion porte sur les exigences au travail (trop de charges, objectifs à atteindre,...) avec des applicatifs métiers qui ne fonctionnent pas toujours correctement.

Ils demandent que les résultats de l'Observatoire Interne du Lot et Garonne soit porté à la connaissance des représentants des personnels et des agents. Madame la Présidente n'accepte pas de le comparer avec le DUERP et que cet Observatoire servira d'abord de réunion avec les Responsables d'Unités Opérationnelles.

Les représentants de la CGT rappellent à Mme la Présidente l'existence d'un référent juridique que des agents peuvent contacter en cas de problème sans avoir à aller chercher l'information dans Ulysse 47.

Les représentants de la CGT demandent à ne pas oublier les agents de la Mission du Contrôle Fiscal (agents nomades et d'accueil) qui, suite au meurtre d'un collègue du Nord sont en attente d'une réponse pour leur protection. Mme la Présidente informe qu'un groupe de travail national avait été mis en place pour recenser les besoins en téléphones professionnels et en gilets pare-balles.

De plus, une réclamation est faite concernant une priorité d'équipement en casques- micro pour les participants volontaires à la campagne IR. Accord de Mme PERNOT.

Point 3 – Plan Annuel de Prévention (PAP) (vote)

VOTE : 3 Abstentions CGT 3 Pour Solidaires

Les représentants de la CGT soulignent que trop de mesures de prévention proposées sont faites en rendant responsables les agents des situations d'exposition aux risques au lieu de la Direction locale.

Point 4 – Actualisation du Budget

Mme MORIN (animatrice de la politique de Prévention) nous indique qu'après le paiement de plusieurs devis (**vote unanime POUR** les propositions de casques micros, écrans anti reflets, sacs à dos, tapis repose poignets... pour 10700 euros) il reste encore une somme importante (28.000,00 €) à dépenser avant la fin de l'année.

Il est demandé de doter d'une fontaine à eau des étages du bâtiment A de la Cité Administrative à Agen :

- refus de la direction car ce sont des services occupant momentanément ces étages mais examen pour une bonbonne à eau.

De nouveaux stores seraient bienvenus au Centre des Finances de Marmande :

- Madame la Présidente précise que les travaux sont prévus prochainement

Finalement, un achat complémentaire est décidé pour des casques micros JBL et des filtres écran.

La direction va demander aux chefs de service un recensement complet des besoins.

Point 5 – Point sur les formations FS

Madame MORIN souligne la bonne fréquentation des formations FS, excepté la formation sur les risques routiers (0 candidat) qui a été supprimée de la liste.

Les représentants CGT ont demandé s'il restait des places disponibles dans ces formations, notamment la formation secourisme mise à niveau : Il reste encore des places pour la session du 12 Octobre 2023.

Point 6 – Rapport ISST relatif au site des Jacobins

Monsieur ESPINAT a indiqué qu'il n'y avait pas de situation alarmante sur le site des Jacobins. Seules les combles ont fait l'objet d'un nettoyage.

La visite s'est déroulée avant l'arrivée des agents du SIE Relocalisé.

Les représentants de la CGT demandent une nouvelle visite de Monsieur ESPINAT en raison de la nouvelle occupation des locaux, même temporaire.

Point 7- Examen des fiches RSST

- Problèmes de stores à Marmande : solution provisoire de rideaux intérieurs en attente de futurs travaux

- Nettoyage et désinfection à Marmande : Consignes de tri des déchets mises en place

Point 8- Circulaire Première Ministre du 8 Février 2023 – perspectives et stratégie de la politique immobilière de l'État

Madame la Présidente présente la circulaire de la Première Ministre ainsi que le schéma directeur immobilier de l'État.

Elle a rappelé que la DGFIP n'était pas propriétaire des bâtiments mais seulement occupante.

Le Responsable Régional de la Politique Immobilière de l'État a été chargé de recenser les bâtiments administratifs viables ou non de par leur densification (plafond de 18 m² par agent au lieu de 32 m² par agent pour le 47).

- C'est ainsi que l'on nous a annoncé la cession du site de Tonneins. Ce qui doit entraîner la recherche d'un site pour les collègues de l'antenne SIP de Tonneins jusqu'en 2026.

- Le site de Villeneuve sur Lot est sous occupé et devient une jachère immobilière (1 000 m²). LE RRPIE va être chargé de trouver un autre occupant à l'horizon 2024-2025.

- Le site de Marmande n'est pas assez densifié et il est envisagé du travail avec d'autres administrations (coworking).

- Le site des Jacobins a besoin de réaménagements en raison d'une partie locative (à gauche du portail d'entrée), et des anciens logements de fonction ; ainsi que certains services (Compta, RH, BIL et Accueil).

Le représentant Régional de la Politique Immobilière de l'État viendra présenter les chantiers aux organisations syndicales ainsi qu'aux agents.

Point 9- Questions diverses

Une demande est faite auprès de la direction au sujet des droits syndicaux utilisés par les organisations syndicales.
Un éclaircissement est établi à cette occasion :

- Article 15 réunion avec l'administration, convocation à fournir à son chef de service
- Article 16 Crédit de Temps Syndical : pas de justificatif à joindre.

Les représentants de la CGT interpellent madame la Directrice sur la situation de la Trésorerie des Amendes :

Un départ à la retraite en novembre 2023 et un EDR uniquement la moitié du mois d'octobre ; Ne resteront qu'un cadre C et une contractuelle avec un an d'expérience seulement. Quel est le devenir du service, quand vont t'ils rejoindre la Direction ?

Réponse laconique : les agents seront informés en temps voulu...

Autre problème à l'antenne SIP d'Agen : aucun cadre pour signer la comptabilité

Réponse : les agents peuvent travailler sans cadre un ou deux jours.

Les élus CGT en CSAL-FS

Patrice MARTIN - Pascal VANGREVENINGE - Jean François DUCOS – Sarah LIMOURI

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date:..... Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN